

Image not found or type unknown



Mariage d'un sans papiers avec une residente

Par **karim**, le **29/12/2008** à **12:02**

je suis algerien sans papier entrer avec un visa touristique en france depuis 2006, je vais me marier avec une femme algerienne qui a une carte de sejour de 10 ans, elle touche le rmi, la mairie a accepté qu'on se marie d'ici 2 semaines, est-ce que la prefecture va accepter de me donner les papiers. qu'est-ce que la prefecture va me demander de faire merci.

Par **jeetendra**, le **29/12/2008** à **12:15**

bonjour, si vous êtes en situation irrégulière "sans visa de séjour" votre mariage n'entraînera pas automatiquement votre régularisation, bonne fête de fin d'année à vous, cordialement